

# Norme Qualitop

## Fournisseurs de méthodes: 2023

Document normatif

Explication: Le terme « fournisseur » englobe les organisations et les indépendants en tant qu'exécutants de l'offre et donc tous les genres.

<b>I. NOTIONS DE BASE</b>	<b>3</b>
I.1.1. CHAMP D'APPLICATION	4
I.1.2. TYPES DE PRESTATAIRES	5
I.1.3. NORME QUALITOP	6
<b>II. EXIGENCES DE LA NORME</b>	<b>7</b>
<b>II.1. FOURNISSEUR</b>	<b>8</b>
II.1.1. OBJECTIF DU CRITÈRE	8
II.1.2. EXIGENCES	8
II.1.3. DOCUMENTS NÉCESSAIRES	8
<b>II.2. OFFRE</b>	<b>9</b>
II.2.1. OBJECTIF DU CRITÈRE	9
II.2.2. EXIGENCES	9
II.2.3. DOCUMENTS NÉCESSAIRES	9
<b>II.3. COLLABORATEURS</b>	<b>10</b>
II.3.1. OBJECTIF DU CRITÈRE	10
II.3.2. EXIGENCES	10
II.3.3. DOCUMENTS NÉCESSAIRES	10
<b>II.4. HYGIÈNE</b>	<b>11</b>
II.4.1. OBJECTIF DU CRITÈRE	11
II.4.2. EXIGENCES	11
II.4.3. DOCUMENTS NÉCESSAIRES	11
<b>II.5. SÉCURITÉ</b>	<b>12</b>
II.5.1. OBJECTIF DU CRITÈRE	12
II.5.2. EXIGENCES	12
II.5.3. DOCUMENTS NÉCESSAIRES	12
<b>MENTIONS LÉGALES</b>	<b>13</b>

## I. Notions de base

### I.1.1. Champ d'application

La présente norme Qualitop s'adresse d'une part aux fournisseurs de méthodes de promotion du mouvement et de la santé qui souhaitent obtenir ou renouveler une certification selon le label Qualitop et d'autre part aux certificateurs et auditeurs.

Les exigences de la norme définissent des exigences minimales pour les services de promotion de l'activité physique et de la santé. Toutefois, cette norme ne s'applique qu'aux services de promotion de l'activité physique et de la santé qui sont accessibles et utilisables par le public.

Mouvement, activité physique, sport: Le mouvement est l'activité physique des muscles squelettiques qui augmente la dépense énergétique. En font partie, outre le sport, les activités de la vie quotidienne, telles que se rendre au travail à vélo ou à pied, ou encore les travaux ménagers et le jardinage. Les effets positifs de la marche rapide sont particulièrement bien documentés sur le plan scientifique. Le niveau en termes de consommation d'énergie et de sollicitation des articulations, des tendons et de l'appareil locomoteur est déterminant pour classer le mouvement en activité physique, sport et sport de compétition.

Mouvement bénéfique pour la santé: Un mouvement est considéré comme bénéfique pour la santé lorsque les avantages psychiques et physiques de l'activité physique sont supérieurs aux inconvénients. Pour apporter des bienfaits à la santé, les activités ne doivent pas être intenses, mais pratiquées régulièrement et pendant une certaine durée cumulée. Une activité physique régulière d'intensité modérée atténue par exemple le risque de maladies cardio-vasculaires et améliore la santé fonctionnelle et psychique. Cette activité modérée est donc considérée comme bénéfique pour la santé et préventive.

Selon la capacité de résistance de l'organisme, un entraînement physique intensif visant à améliorer la forme et la santé peut également être très bénéfique pour la santé. Par exemple, on effectue au préalable un test d'effort qui est évalué de manière analytique et à partir duquel un entraînement intensif est planifié et mis en place de manière stratégique. Dans le cadre de cet entraînement structuré, l'activité physique a lieu à un moment et dans un lieu prévus, avec des exercices, une durée, une intensité et une fréquence planifiés.

Les fournisseurs de méthodes sont des « prestataires de services » qui proposent à leurs client(e)s une ou plusieurs méthodes d'intervention sur le mode de vie ayant un impact sur la santé. Les prestataires de services sont:

- les personnes physiques qui proposent des interventions sur le mode de vie ayant un impact sur la santé
- Les moniteurs qui proposent des cours (méthodes) de manière indépendante
- Institutions prestataires

Pour de plus amples détails sur la norme Qualitop, voir [www.qualitop.ch](http://www.qualitop.ch)

## I.1.2. Types de prestataires

Qualitop se compose de 4 normes à la structure identique, axées sur les concepts des fournisseurs. À l'exception des fournisseurs non encadrés (centres), tous peuvent être certifiés selon Qualitop - il existe une norme pour chacun d'entre eux. Le type du fournisseur est indiqué dans le rapport d'audit ainsi que sur le certificat. La présente norme se réfère aux **fournisseurs de méthodes**. La liste suivante sert d'orientation.

Fournisseurs encadrés (Centres / organisations)	✓	Dans les centres encadrés, les client(e)s peuvent bénéficier sur place, pendant toute la durée d'ouverture, des services de collaborateurs qualifiés.
Fournisseurs encadrés à distance (Centres / organisations)	✓	Les centres encadrés à distance ne sont pas encadrés à tout moment par des collaborateurs sur place. Les client(e)s ont la possibilité d'entrer en contact avec des collaborateurs qualifiés, mais pas nécessairement sur place. La sécurité est assurée par des systèmes appropriés (surveillance, accès).
Fournisseurs non encadrés (Centres / organisations)	✗	Les centres non encadrés ne proposent pas d'encadrement systématique.
Fournisseurs encadrés par une assistance médicale (physiothérapies)	✓	Les physiothérapies sont des établissements médicaux qui mettent les installations d'entraînement à la disposition de leurs client(e)s même en dehors des thérapies et doivent en principe être considérées comme des fournisseurs encadrés.
Fournisseurs de méthodes	✓	Les fournisseurs de méthodes proposent des entraînements physiques et de santé. Les fournisseurs de méthodes sont des personnes physiques (indépendants) ou des personnes morales (institutions) qui proposent des interventions et des cours (méthodes) ayant un impact sur le mode de vie et la santé.

Légende :

- ✓ Certifiable selon la norme Qualitop
- ✗ NON certifiable selon la norme Qualitop

### I.1.3. Norme qualitop



II.1. Fournisseur		Création des bases d'un fournisseur sérieux et compétent.
II.2. Offre		Les conditions-cadres pour l'offre d'entraînement en matière de mouvement et de santé sont définies.
II.3. Collaborateurs		Garantie que les services sont fournis par un personnel qualifié et formé.
II.4. Hygiène		Garantie d'un environnement hygiénique et sain lors de l'entraînement par site.
II.5. Sécurité		Respect des normes permettant aux client(e)s de s'entraîner en toute sécurité sur chaque site.

## II. Exigences de la norme

## II.1. Fournisseur

---

### II.1.1. Objectif du critère



Création des bases d'un fournisseur sérieux et compétent.

### II.1.2. Exigences

**Coordonnées du fournisseur**

Les coordonnées, y compris celles de la personne de contact, sont à jour.

**Assurance responsabilité civile professionnelle ou d'entreprise**

La preuve d'une assurance responsabilité civile professionnelle ou d'entreprise est disponible pour les fournisseurs ayant des employés, sinon au moins une clause de non-responsabilité.

**Sérieux de l'entreprise**

Les possibilités suivantes sont à disposition pour prouver le sérieux de l'entreprise:

- preuve de l'inscription au registre du commerce (condition préalable si le prestataire a des employés)
- attestation SVA en tant qu'indépendant (si pas d'employés)

**Code d'éthique**

Le fournisseur décrit ses valeurs dans un code d'éthique. Il y promet de concevoir les activités proposées selon des principes éthiques fondamentaux. Pour ce faire, il est possible d'utiliser le modèle de Qualitop ou de créer sa propre solution, qui contient au minimum des déclarations sur le traitement des client(e)s, les thèmes de la dépendance et le dopage. Le code d'éthique peut être consulté par les client(e)s sur demande.

**Protection des données pour les données de client(e)s**

La protection des données des client(e)s est garantie à tout moment conformément à l'ordonnance suisse sur la protection des données. Cela implique notamment que les données de base des client(e)s ne peuvent être transmises qu'avec leur accord et ne peuvent être utilisées qu'en relation directe avec l'offre.

### II.1.3. Documents nécessaires

Coordonnées du fournisseur

preuve d'une assurance responsabilité civile professionnelle ou d'entreprise ou d'une exclusion de responsabilité

Inscription au registre du commerce ou attestation SVA en tant qu'indépendant  
Code d'éthique



## II.2. Offre

---

### II.2.1. Objectif du critère



Les conditions-cadres pour l'offre d'entraînement en matière de mouvement et de santé sont définies.

### II.2.2. Exigences

**Transparence**

L'offre, les objectifs, la durée, les prix et les autres dispositions sont visibles de manière transparente pour les client(e)s avant la conclusion du contrat.

**Prise de connaissance de l'offre**

Les client(e)s ont la possibilité de découvrir l'offre sans engagement, par exemple sous la forme d'un entraînement d'essai, d'un entretien ou d'une visite, y compris les conditions (entre autres les coûts).

**Contrat client(e)**

Le contrat (convention, conditions générales de vente CGV ou offre visible sous forme imprimée ou en ligne) est réglé par écrit et contient au minimum les dispositions suivantes:

- Durée du contrat
- Objectifs/contenu des prestations
- Frais
- Conditions de suspension / de résiliation du contrat

**Prix**

Les prix comprennent toutes les prestations payantes, y compris les prestations optionnelles (p. ex. entrées à la piscine couverte).

**Reçu / confirmation de participation**

Sur demande, une quittance des prestations conclues (contenu, prix, durée) est remise aux client(e)s immédiatement après la conclusion du contrat ou, si nécessaire, au plus tard à la validation de l'offre, la « confirmation de participation » de Qualitop, qui peut être remise à l'assureur-maladie.

### II.2.3. Documents nécessaires

Contrat client(e)

Reçu / confirmation de participation

## II.3. Collaborateurs

---

### II.3.1. Objectif du critère



Garantie que les services sont fournis par un personnel qualifié et formé.

### II.3.2. Exigences

**Attestation de formation et de formation continue**

Tous les moniteurs engagés disposent d'une attestation de formation correspondant aux méthodes à certifier. Les preuves sous forme d'attestations de cours contiennent au moins les objectifs d'apprentissage et le nombre d'heures de formation.

Les moniteurs prouvent qu'ils ont suivi au moins 2 jours de formation continue par cycle de certification de deux ans. Il s'agit de formations continues professionnelles et méthodologiques et didactiques (notamment pas de BLS/AED).

Les jours de formation continue sont valables par moniteur, indépendamment du nombre de méthodes, à l'exception de l'aqua (condition: 2 jours de formation continue par cycle de certification dans l'eau).

Sont considérées comme des formations continues les offres conçues comme telles et accompagnées d'une attestation correspondante.

**Attestation BLS-AED**

Le fournisseur dispose d'une attestation BLS-AED valable. Dans le cas d'un fournisseur institutionnel, cela vaut pour tous les moniteurs principaux.

**Cours de sécurité**

Le fournisseur détermine sous sa propre responsabilité (par exemple via les associations de branche) s'il existe des cours de sécurité obligatoires pour la méthode qu'il applique. Si c'est le cas, le fournisseur a suivi des cours de sécurité obligatoires. (p. ex. cours de sécurité aquatique/natation de sauvetage). Les justificatifs sont à jour.

### II.3.3. Documents nécessaires

- Attestations de formation de tous les moniteurs
- Attestations BLS-AED
- Attestation de cours de sécurité (si nécessaire)

## II.4. Hygiène

---

### II.4.1. Objectif du critère

Garantie d'un environnement hygiénique et sain lors de l'entraînement par site.



### II.4.2. Exigences

**Concept de nettoyage / plan de nettoyage**

Le fournisseur dispose d'un concept de nettoyage pour les espaces intérieurs relevant de sa propre responsabilité, qui contient au moins les informations suivantes:

- Type, lieu et moment ou fréquence des activités de nettoyage (plan de nettoyage)
- Responsabilités pour l'exécution

Les activités de nettoyage sont consignées et peuvent être vérifiées par le certificateur.

**Qualité de l'air**

La qualité de l'air est adéquate. La température est adaptée à l'offre existante et le renouvellement de l'air est suffisant (fenêtres ou aération).

### II.4.3. Documents nécessaires

- Concept de nettoyage / plan de nettoyage
- Procès-verbaux de nettoyage

## II.5. Sécurité

---

### II.5.1. Objectif du critère



Respect des normes permettant aux client(e)s de s'entraîner en toute sécurité sur chaque site.

### II.5.2. Exigences

- Questionnaire de santé et déclaration de renonciation chez les client(e)s**

L'activité physique est liée à un risque plus élevé et c'est pourquoi le fournisseur doit procéder à une évaluation des risques chez les client(e)s. Ceux-ci remplissent et signent un questionnaire de santé avant le premier entraînement éprouvant. Il en va de même lors d'un entraînement d'essai. Le modèle de Qualitop peut être utilisé à cet effet.  
Si les client(e)s refusent de remplir le questionnaire de santé, ils doivent au moins signer une déclaration de renonciation ou les conditions générales de vente concernant d'éventuelles prétentions en responsabilité.
- Charge d'entraînement correcte**

Avant le premier entraînement (y compris l'entraînement d'essai), le fournisseur vérifie les informations fournies par le client dans le questionnaire de santé et s'assure que la charge d'entraînement individuelle est correcte pour le client.
- Maintenance de l'équipement d'entraînement et des moyens auxiliaires**

L'équipement d'entraînement et les moyens auxiliaires sont régulièrement contrôlés et nettoyés pour détecter d'éventuels dommages ou défauts.
- Procédure en cas d'urgence**

La procédure à suivre en cas d'urgence est connue et les moyens auxiliaires nécessaires sont disponibles. (p. ex. numéros d'urgence, téléphone portable, emplacement du défibrillateur, pharmacie d'urgence adéquate, eau)

### II.5.3. Documents nécessaires

- Questionnaire de santé avec déclaration de renonciation ou CGV  
Informations d'urgence

## Mentions légales

### Organisme responsable, bureau et organismes de certification

Les informations sont publiées sur le site internet [www.qualitop.ch](http://www.qualitop.ch)

### Compétence

Commission de normalisation Qualitop Méthodes, publié le 31 mars 2023

### Source de référence

La norme peut être téléchargée sur le site [www.qualitop.ch](http://www.qualitop.ch).